

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^{ie},
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^{ie},
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

27 Août 1873.

Chronique générale.

On lit dans la correspondance R. Du-breuil :

Le duc de Magenta est décidé à ne pas prêter les mains à une restauration monarchique sans que le pays ait été consulté, et à ne jamais servir la France sous le drapeau blanc.

Ces nouvelles ont une importance toute spéciale, en ce moment surtout où les légitimistes n'ont pas craint d'avancer qu'ils disposeraient à leur gré du maréchal.

On confirme d'autre part l'échec absolu des tentatives fusionnistes.

J'avais causé hier avec une personne ordinairement bien informée et qui m'avait donné à ce propos la nouvelle que je vous ai transmise.

J'ai vu aujourd'hui deux députés qui ont dans le parti légitimiste une influence considérable.

Ces honorables, qui sont revenus de Frohsdorff hier, se montrent désolés de ce qu'ils appellent « l'entêtement » du comte de Chambord.

Henri V n'a voulu rien entendre ni faire aucune concession. Il a dit que sa volonté était de s'en tenir aux idées exprimées dans ses Manifestes de 1871 et 1872.

Et comme on lui montrait tout espoir de monarchie légitime perdu par suite de son inflexibilité, il a dit qu'il aimait mieux ne jamais régner, mais conserver les principes qui faisaient sa gloire, sa force et qui composent son héritage, que de devoir la couronne à des transactions indignes, incompatibles avec les traditions dont il est le dépositaire.

« Et d'ailleurs, aurait-il ajouté, ce que je vous dis à vous, je le dirai de nouveau à la France ; la persistance que l'on met à travestir mes pensées et à dénaturer mes intentions me force à le faire. Et sous peu, je publierai un nouveau Manifeste qui remettra toutes choses à leur véritable place et fera savoir à mes partisans qu'Henri V ne veut rien devoir à la Révolution. »

Au reste, si les vrais fusionnistes sont désolés, les aumaliens ne cherchent pas à dissimuler leur joie. Pour eux, la République princière est faite.

**

On lit dans la correspondance Saint-Chéron :

Il faudrait faire, chaque jour, une correspondance spéciale pour démentir tous les faux bruits systématiquement propagés en ce qui concerne la question monarchique.

À la Bourse, on a prétendu que les négociations entre les princes d'Orléans et le chef de la maison de Bourbon rencontrent des difficultés ; de plus, il a été dit et publié que le maréchal de Mac-Mahon n'entendait pas se prêter au rétablissement de la monarchie par un coup de scrutin, et que si elle était volée par l'Assemblée, il se retirerait.

Pas un mot de vrai dans toutes ces nouvelles. Depuis l'entrevue de Frohsdorff, aucune négociation n'a eu lieu entre les princes de la maison de France.

En ce qui concerne le maréchal de Mac-

Mahon, il ne s'occupe en rien de la question monarchique, il veut laisser la Chambre entièrement libre de ses résolutions, et se tient prêt à les faire exécuter.

Autre fable. Des correspondances ont imaginé que dans le conseil des ministres du 21, il aurait été question des élections partielles à faire ; des membres du cabinet auraient demandé qu'il ne fût procédé qu'aux élections dont les délais sont expirés ; le maréchal de Mac-Mahon aurait insisté pour que toutes les élections partielles se fissent en même temps, afin de connaître l'opinion du pays sur les questions du jour.

Tout cela est encore inventé et le maréchal-président n'est nullement disposé à prendre l'attitude qu'on lui prête.

**

Le congé donné à la République en termes si mordants par M. John Lemoine nous avait valu une lettre de M. Louis Blanc, accourant au secours des polémistes du parti, qui lui semblent sans doute insuffisants. M. Edgard Quinet s'est cru obligé d'écrire aussi, et longuement, sa tirade contre la Monarchie.

Nous trouvons dans le *factum* reproduit par la *République française* une assertion d'une franchise admirable. M. Edgard Quinet déclare nettement qu'il reconnaît à l'Assemblée nationale le pouvoir constituant pour fonder la République, et le lui dénie pour rappeler la Monarchie. Le reste étant de la même force de logique, nous n'en dirons rien de plus.

**

Plusieurs journaux ont rapporté de M. Ricard, le célèbre muet du centre gauche, un mot qui nous paraissait si fort que nous n'avons pas voulu le reproduire sans une bonne caution. Une lettre particulière de Niort nous en atteste l'authenticité. Le voici :

Au conseil général, entre intimes, M. Ricard a dit : « La démocratie de gauche et du centre gauche va désormais se rallier au bonapartisme ! »

L'*Univers* enregistre le propos, en attendant de voir qui sera plus pressé de le démentir, des bonapartistes ou des radicaux.

Bah ! ne peuvent-ils recommencer la belle et honnête société qu'ils firent pour jouer la comédie de quinze ans ! Reste à savoir s'ils trouveraient une seconde fois des dupes.

**

Des mesures viennent d'être prises par l'initiative des villes elles-mêmes en Allemagne contre la propagande de l'Internationale.

La première mesure de répression vient d'être prise par la ville de Leipzig.

Les délégués des ouvriers socialistes devaient tenir à Eisenack une réunion ; la police a tout simplement interdit aux habitants d'y assister, et cela dans les termes suivants :

« Il est interdit à tout habitant de Leipzig de prendre part à la réunion qui doit être tenue à Eisenack par les délégués des ouvriers socialistes. Quiconque enfreindra la présente défense sera puni de quatre mois de prison. »

**

On mande de Rome :

On assure qu'un arrangement est sur le point d'être conclu entre la France et l'Italie, à propos du différend qui s'était

élevé entre ces deux puissances, par suite des impôts exigés par l'Italie des Français ayant des propriétés sur le Mont-Cenis, et à la suite de la notification du sous-préfet de Saint-Jean-de-Maurienne, interdisant aux contribuables d'obtempérer aux demandes des autorités italiennes. Cette contestation a été déferée aux autorités administratives des deux provinces limitrophes qui devront donner une solution à l'amiable. Le préfet de Turin a conféré, il y a quelques semaines, avec le ministre des finances à ce sujet.

**

Le *Soir*, tout occupé qu'il soit de fabriquer de fausses nouvelles sur la fusion, comme il dit, a trouvé encore le temps de se réjouir de l'accident grave survenu à Cambrai pendant une cérémonie religieuse. Y pensez vous ? Pas de miracles, mais des pèlerins blessés, un député qui se fracture une jambe, un archevêque contusionné. M. Jacques Mayer a cru que cela pourrait lui donner de l'esprit. *Facit indignatio versum*, dit le satirique latin. L'impunité, paraît-il, ne donne pas la verve. L'article du *Soir* en fait preuve.

**

D'après un journal de Paris, Genève serait sur le point d'avoir un procès à l'occasion de la magnifique succession du duc de Brunswick. Le duché réclamerait la fameuse collection de pierreries, comme ayant été indument enlevé par le feu duc.

La dépêche de Genève arrivée aujourd'hui ne parle pas de ce procès. Elle annonce seulement que le président du tribunal civil, par un arrêté envoyé ce matin à la ville de Genève, prend possession de l'héritage du duc de Brunswick, et que, jusqu'à présent, on n'a absolument aucune nouvelle des parents du duc ; aucun codicile n'a été produit.

Les exécuteurs testamentaires étant obligés de s'adresser à Paris pour le matériel nécessaire aux obsèques du prince, les funérailles n'auront lieu que jeudi ou vendredi.

L'enseignement laïque.

On lit dans le *Journal de Paris* :

Il est depuis longtemps de mode, dans le parti radical, de réclamer l'enseignement laïque ; et l'on pourrait citer des journaux sérieux qui font leur partie dans ce concert.

Il faut à tout prix détruire et supprimer l'enseignement des congréganistes : voilà le mot d'ordre, voilà le thème sur lequel tant de variations ont été écrites, et le but que se propose les utopistes du parti.

Nos lecteurs savent ce que nous pensons à ce sujet. Nous n'avons jamais cessé de défendre contre les attaques injustes et passionnées les écoles des frères de la Doctrine chrétienne et les classes des sœurs.

Nous considérons comme un devoir de venger de la haine dont on les poursuit le dévouement et les efforts de ces humbles professeurs des enfants pauvres, et nous ne failliront point à ce devoir.

Aujourd'hui nous avons entre les mains un document bien propre à donner la mesure de la sincérité des attaques dirigées contre les congréganistes.

Comme on n'a pas de griefs précis à formuler contre eux, on les accuse généralement d'*obscurantisme*, mot vague, qu'on trouve dans toutes les bouches radicales, et

qui ne signifie absolument rien ; à moins que ceux qui l'emploient ne veuillent dire que l'enseignement des frères et des sœurs est de tous points inférieur à celui des maîtres laïques, et qu'il n'a d'autre résultat que d'*obscurcir* l'intelligence des enfants qu'on leur confie.

Nous ne voyons pas que ce mot, dans la phraséologie révolutionnaire, puisse avoir un autre sens.

Eh bien, il a été fait un relevé officiel des bourses obtenues pendant les vingt-sept dernières années par les écoles congréganistes de Paris concourant avec les écoles laïques. Voici les chiffres que la statistique nous apporte :

De 1848 à 1873, sur un total de 4,135 bourses, 913 ont été accordées aux congréganistes, 222 aux laïques : c'est-à-dire que la proportion est de 4/5 contre 1/5 en faveur des frères.

Ces chiffres se passent de commentaires, et nous serions curieux de savoir comment les journaux radicaux y pourraient répondre.

Certes, voilà une preuve éclatante de la supériorité de l'enseignement laïque : sur 4,135 bourses, il en obtient 222. Mais que serait-ce donc si les frères n'avaient pas obscurci l'intelligence de leurs élèves, et combien de bourses auraient-ils conquises ?

Quoi que l'on fasse ou que l'on tente, cette statistique en dit plus que toutes les théories d'enseignement et les phrases creuses des idéologues. L'enseignement des frères est, nous ne voulons pas dire meilleur, ce ne serait pas juste, mais certainement aussi bon que celui des laïques.

Quel que soit le dévouement de ces derniers, ils ne peuvent et ne pourront jamais, dans les grands centres de population, lutter avec ces hommes que leur foi soutient, qui ne voient dans l'enseignement qu'une mission sainte, et qui, parlant aux enfants de Dieu et de morale chrétienne, savent élever leurs âmes aussi bien qu'éclairer leurs esprits.

Nous n'attendons pas d'explications. L'épreuve est faite aujourd'hui, et à ceux qui veulent supprimer les frères, nous n'avons plus qu'un mot à répondre : Faites comme eux !

Nous discuterons alors.

Chronique Locale et de l'Ouest.

LE CARROUSEL.

Lundi matin, Saumur avait un aspect qu'on ne lui avait pas vu depuis longues années. Aux étrangers qui étaient venus la veille, au premier jour de courses, se joignait une affluence considérable d'amateurs, accourus des points les plus éloignés, depuis Paris jusqu'à la Bretagne.

Il n'y avait pas eu de carrousel à Saumur depuis 1869, et on était heureux de revoir ces exercices qui ont été fondés à l'École de cavalerie et portés à ce degré de perfection qui ne se dément point.

Ces brillantes joutes devaient commencer à 4 heures. Dès midi, les plus pressés (et ils étaient nombreux) se portèrent vers l'École, faisant faction devant la grille, et prenant place aux portes que leur désignaient leurs cartes d'entrée, pour gravir plus promptement les gradins.

À 2 heures, la masse était tellement compacte qu'il eût été impossible d'aller de la rue Beaurepaire à l'avenue de Saint-Florent.

Aussi, à l'ouverture des portes, le flot qui s'est précipité dans les cours a été tellement violent que les postes, quoique nombreux, ont été insuffisants à le maintenir : nombre de femmes et d'enfants ont failli étouffer ; plusieurs personnes évanouies ont été arrachées de ce milieu et transportées dans les couloirs de l'École pour reprendre connaissance.

On ne croit pas qu'il y ait eu moins de dix mille spectateurs autour de la lice. Ce chiffre n'avait peut-être jamais été atteint.

A 4 heures, la tribune d'honneur était occupée par M. le général de Cisse, ancien ministre de la guerre, le général Lallemand, commandant la division de Nantes, le général de brigade d'Angers, le général de Grammont, un des glorieux mutilés de la campagne de 1870, commandant le département de la Vienne ; puis, à tour de rôle, le général Thornton, avaient pris place toutes les autorités civiles du département et de notre ville, beaucoup d'officiers d'état-major et un nombre plus considérable encore de dames.

Une décharge de mousqueterie et un coup de canon annoncent l'arrivée de la troupe, qui entre aussitôt dans la carrière, sous le commandement du capitaine de Belin.

Nous n'entreprendrons point de parler des diverses parties de ces exercices, des diverses formations en colonne, des attaques de flanc, des mêlées, des charges, des spirales, des cercles, etc. ; toutes les figures sont nouvelles, admirablement combinées, et leur exécution fait le plus grand honneur aux hommes placés à la tête de notre établissement militaire. Que de difficultés ils ont eu à surmonter ! Après nos terribles désastres, tout était détruit ; aujourd'hui, tout est rétabli.

Du reste, le carrousel des officiers a confirmé cette opinion. Ce carrousel offrait encore plus de difficultés : il fallait préparer des chevaux pour le travail individuel, pour les exercices de haute école, et M. de Lignières, commandant du manège, s'est acquitté de cette tâche avec plein succès.

Entre de telles mains, la vieille réputation de l'École de cavalerie ne périra pas, et le succès du carrousel de 1873 est un véritable triomphe. Comme pour celui de la troupe, les figures du carrousel des officiers ont été nouvelles et ont produit le meilleur effet.

Après les exercices de haute école, les changements de main à toutes les allures, les quadrilles, les spirales, etc., on a repris les jeux de anciennes joutes : la bague, les têtes et le javelot.

L'adresse des concurrents a rendu la distribution des prix difficile et occasionné de nombreuses reprises, à la grande satisfaction des spectateurs.

Après plusieurs passes, M. de Vialar, sous-lieutenant au 3^e spahis, a eu le prix des bagues.

Pour le prix des têtes, il s'est encore trouvé *ex æquo* avec M. de Beaumont, lieutenant au 2^e hussards.

MM. de Vialar et de Beaumont ont enlevé chacun cinq têtes à deux reprises différentes. M. le général de Cisse a demandé au ministre un prix supplémentaire pour cette lutte.

Le prix de javelot a été remporté par M. Sève, lieutenant au 8^e chasseurs.

La course du javelot, qui avait été abandonnée à Saumur depuis de longues années, a été reprise. L'étendue de la carrière a même permis une innovation : MM. de Vialar et de Beaumont ont reçu deux javelots, qu'ils ont lancés, dans la même course, avec une vigueur et une adresse remarquables.

Entre ces exercices et la seconde reprise des quadrilles, les sauteurs en liberté sont entrés dans la carrière. Que de cris, que d'exclamations, que de murmures se font entendre sur toutes les tribunes à la vue des bonds, des ruades de ces coursiers montés par de jeunes et vigoureux cavaliers ! M. de Bellegarde, capitaine-écuyer, les dirige ; il pêche d'exemple, son cheval ne le cède en rien à ceux de ses élèves.

Enfin, la fête s'est terminée par le saut des barrières. La solidité des cavaliers et l'ensemble du mouvement ont fait l'admiration générale.

À différentes fois, la voix du canon s'est fait entendre pendant le carrousel et en a clos les exercices. Il n'avait pas été tiré dans notre ville depuis les fêtes hippiques de 1869.

La seconde journée de courses a dépassé la première, rien ne manquait à son éclat ;

temps splendide, coureurs nombreux, toilettes brillantes garnissant les tribunes et les équipages, enfin, gracieux et élégants cavaliers caracolant gaiement en tous sens sur le turf.

La première course a été de bon augure pour la journée. Quatre coursiers intrépides, *Miss Dora*, *Lucie*, *Guitare*, *Malicorne*, que montait M. de Lamerville, d'Amoy, d'Oillançon et de Ligoudès, semblaient impatients au départ ; tous avaient des chances égales, et le prix du reste a été chaudement disputé.

Au premier tour, *Miss Dora* tenait la tête, suivie d'une longueur par *Malicorne* ; mais *Lucie*, que dirigeait M. d'Amoy, a distancé ses deux concurrents et est arrivée première, aux applaudissements unanimes.

Si cette course a été vivement menée, la seconde a présenté un attrait non moins palpitant. Que d'émotions ! *Patricienne* et *Jean-Sans-Peur* sont sur la piste. Au départ, *Jean-Sans-Peur* se cabre, perd du terrain ; mais bientôt il regagne le temps perdu et devance *Patricienne*. Celle-ci, qui a du sang dans les veines, ne peut supporter un échec ; d'un bond, elle franchit l'espace. La lutte s'échauffe ; chacun fend l'air, ils marchent *ex æquo* ; des paris s'engagent. Est-ce lui, est-ce elle qui l'emportera ? On l'ignore encore ; mais, au dernier tournant, *Patricienne*, haletante, tient la corde et arrive première aux tribunes.

Les émotions de cette course ne sont pas calmées que voici les haies qui se dressent pour la course militaire.

Quatre élégants cavaliers entrent en lice : M. Poidevin, montant *Ginger*, M. de Cahouët, montant *Le Chat*, M. de Mas-Latrie, montant *Nicanor*, et M. Fourcade, montant *Uncas*. Les deux premières haies se franchissent avec une assurance extraordinaire ; à la troisième, *Le Chat* heurte son voisin et, dans le choc, son cavalier est renversé ; celui-ci se relève, court après sa monture, mais en vain. La lutte s'engage alors des plus vives entre *Ginger* et *Nicanor* ; et si *Ginger* l'emporte, c'est bien grâce au savoir équestre de son cavalier. *Nicanor* est arrivé second d'une demi-longueur.

Nous voici à la quatrième course, prix de la ville de Saumur. On cherche partout le maire pour décerner le prix au vainqueur ; des cavaliers parcourent l'hippodrome en tous sens pour savoir s'il ne serait point sous quelque ombrage. Peine perdue ! Point trace d'Émile saumurois. Mais une gracieuse dame se chargera de le remplacer, et nous sommes convaincu que le héros ne le regrettera pas. Le maire eût lui-même cédé sa place à l'une de ces charmantes personnes qui embellissent la tribune.

Le programme nous promet huit concurrents, et l'on n'est pas peu surpris de n'en voir que quatre entrer en lice ; mais la qualité remplace la quantité.

C'est *Amadou*, à M. le comte d'Evry, monté par Dickinson, *Tribun*, à M. Gabier, monté par Ch. Lord, *Lapérichole*, à M. le comte de Saint-Sauveur, monté par Thorpe, et *Champigny*, à M. Marcevoy, monté par French. La charge est énorme ; le premier n'a ni plus ni moins que 76 kil., et les autres 72, poids fort respectable, puis 66 et 64 kil.

Les voilà partis..... ils fendent l'air en passant devant les tribunes. Les cœurs se serrent ; il y a des murs, des banquettes irlandaises, des obstacles qui font jaser les vieux renards du métier. Tout cela, jeu d'enfants pour nos lutteurs. Tout a été franchi avec une aisance, une assurance qui ont causé l'admiration générale.

Aussi, quel enthousiasme pour accueillir *Amadou*, qui gagne d'une demi-longueur sur *Lapérichole* ; *Tribun* était en troisième ligne.

On annonce le prix de consolation. Trois rivaux se présentent : *Francfort*, qui portait 59 kil., *Théodore* et *Champigny*, portant chacun 64 kil. Ces deux derniers se tiennent longtemps sur la même ligne, franchissant les obstacles avec un ensemble parfait.

À la douve, *Théodore* gagne beaucoup sur son rival et arrive premier de deux longueurs.

En somme, cette journée sera une des plus brillantes dont on conservera souvenir.

Grâce à l'heureuse disposition des tribunes, due à M. Piette, architecte, tous les spectateurs ont pu suivre les diverses péripéties de nos courses. Une magnifique galerie régnait sur toute la longueur des tribunes des souscripteurs, et avait le double avantage d'être excessivement commode et de permettre à l'œil de s'étendre sur toute la piste.

Pendant les deux journées de courses, la musique municipale a prêté son concours avec une grâce qui n'a d'égal que le savoir des musiciens, dirigés si habilement par M. Meyer. Que ces artistes et leur digne chef reçoivent ici les remerciements de tous.

Nos fêtes sont terminées, le clairon sonne le ralliement, la masse des voitures s'ébranle, chacun prend rang pour sortir de l'hippodrome.

On revoit au défilé toutes les notabilités qui ont été saluées la veille : le général de Cisse, les deux généraux de Nantes, le général Grammont, qui a perdu un bras à Reischoffen, et le général Thornton ; puis les autorités civiles, les membres du conseil général ; chacun, en se retirant, a félicité le président et les membres du bureau de la commission des courses d'avoir su organiser des fêtes si brillantes avec les ressources dont ils disposaient, et chacun aussi leur a promis un concours plus actif encore pour seconder leurs efforts et donner dans l'avenir un éclat de plus en plus grand aux courses de Saumur.

Le défilé des voitures et des cavaliers n'a pas duré moins de 45 minutes dans le faubourg de Nantilly.

La musique du 32^e de ligne, sous la direction de son chef, M. Favre, s'est fait entendre pendant le carrousel et a été fort appréciée du public.

Hier soir, après les courses, elle a joué plusieurs morceaux de son répertoire devant l'hôtel de M. le général Thornton, et les applaudissements ne lui ont pas manqué.

La musique du 32^e a quitté Saumur ce matin.

M. Beulé, ministre de l'intérieur, venant de Saumur, est arrivé lundi matin à Angers, où il a passé la journée.

Le ministre est reparti le soir même, à 9 heures, pour Versailles.

La visite du ministre n'a eu aucun caractère officiel. Il est descendu chez un de ses amis et collègues à l'Assemblée.

Avant l'ouverture de la séance publique du Conseil général, MM. les conseillers généraux ont reçu, hors séance, la visite amicale de M. Beulé.

M. Maillé, maire d'Angers, a eu avec M. Beulé, sous les arcades de la Préfecture, une assez longue conversation.

Le conseil général a clos sa session lundi, après avoir élu les cinq membres qui doivent former la commission départementale.

Ont été élus ou plutôt réélus :

MM. Bruas, 27 voix ; La Bourdonnaye, 24 ; Monden-Gennevraye, 22 ; Richou, 22 ; marquis d'Andigné, 21.

La première session de 1874 a été fixée au 14 avril.

Dimanche dernier, vers 2 heures du matin, le feu s'est déclaré à Saint-Clément-des-Lèves, au village des Prés-Demion, chez le sieur Bardin, cultivateur.

L'éloignement de la population n'a pas permis de préserver le bâtiment d'habitation, construit en bois et en terre : tout a été brûlé. La perte totale s'élève à 4,000 fr., couverte par la compagnie la *Mutuelle*, du Mans.

On ignore la cause de ce sinistre.

Les Courses de Cholet auront lieu dimanche prochain 31 août

Voici l'extrait du programme :

1^o Prix du gouvernement (au galop) : 4,000 francs.

2^o Prix de la Société des Courses (au trot) : 700 fr.

3^o Prix de la ville de Cholet (handicap) : 4,500 fr.

4^o Prix des éleveurs de l'arrondissement de Cholet (au galop) : 300 fr.

5^o Prix des chasseurs (steeple-chase), gentlemen et jockeys : 700 fr.

6^o Prix à réclamer (steeple-chase) : 4,000 fr. offerts par le Conseil général de Maine-et-Loire, — et un objet d'art.

Dimanche, dans la journée, un orage épouvantable a ravagé plusieurs communes du département de la Vienne. C'est un véritable désastre. La grêle est tombée avec une violence inouïe ; les grêlons étaient de la grosseur d'un œuf de pigeon. La récolte des vignes est presque complètement per-

due ; les arbres sont hachés, et leurs branches jonchent la terre.

À Angles, toutes les vitres exposées à l'ouragan ont été brisées par la grêle, et plusieurs personnes ont été blessées. À Saint-Pierre-de-Maillé, Fleix, Saint-Pierre-les-Eglises, Saint-Martin-la-Rivière, Paisay-le-Sec, les dégâts sont évalués à 400,000 fr.

Plusieurs communes du canton de Lussac ont également été saccagées par un orage qui a éclaté vers 11 heures du matin, et qui était accompagné de vent et de grêle. Les détails manquent jusqu'à présent.

CHEMIN DE FER DE LA VENDEE.

Tarif spécial pour les transports en petite vitesse du sel marin en sacs.

La Compagnie des chemins de fer de la Vendée a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de soumettre à l'homologation de l'Administration supérieure le tarif ci-après pour le transport en petite vitesse du Sel marin en sacs :

Prix par 4,000 kilogrammes (frais de chargement, de déchargement et de gare compris) des Sables-d'Olonne (gare maritime) à Chinon, 9 fr. 50.

NOTA. — Les marchandises expédiées de ou pour une station non dénommée ci-dessus, comprises entre les deux stations dénommées, jouiront du bénéfice du présent tarif spécial, en payant pour la distance entière depuis la dernière station dénommée située avant le lieu de départ, jusqu'à la première station dénommée située après le lieu de destination, si la taxe ainsi calculée est plus avantageuse pour les expéditeurs que celle du tarif général.

Conditions du présent tarif. — Les transports sont faits sans garantie de la Compagnie pour les avaries et déchets de route.

La Compagnie se réserve le droit de prolonger à sa volonté de cinq jours au-delà des délais réglementaires pour le transport des marchandises à petite vitesse, la durée du transport faisant l'objet du présent tarif spécial.

L'application du présent tarif spécial reste d'ailleurs soumise aux conditions du tarif général de la Compagnie en tout ce qui n'est pas contraire aux dispositions particulières qui précèdent.

AVIS IMPORTANT. — Les prix du présent tarif ne sont appliqués qu'autant que l'expéditeur en fait la demande expresse sur la note d'expédition ; à défaut de cette demande préalable, l'expédition sera taxée de droit aux prix et conditions des tarifs généraux de la Compagnie.

La Roche-sur-Yon, le 15 août 1873.

Bibliographie.

UN LIVRE INDISPENSABLE.

Le corps humain et la santé. — Une dangereuse ignorance. — A quoi servent l'anatomie et la physiologie. — M. Jul s Simon et la médecine. — Un livre à mettre dans toutes les mains. — La plus utile des sciences. — Ce que peut coûter l'ignorance de la structure du corps humain. — Tristes histoires. — Un conseil utile à suivre.

On s'occupe beaucoup en ce moment d'un ouvrage que M. le D^r Gustave Le Bon publie en 50 livraisons hebdomadaires à 25 centimes, tous les samedis (ou en 12 séries mensuelles à 4 franc), sous ce titre :

LA VIE, Physiologie du corps humain appliquée à l'hygiène et à la médecine.

Ce livre est illustré de 300 gravures et se trouve en vente par livraisons ou en séries chez tous les libraires et marchands de journaux en province. (Paris, J. Rothschild, éditeur, 13, rue des Saints-Pères, franco contre mandat ou timbres-poste).

Un journal de médecine disait récemment « qu'il était le plus complet et le plus clair des ouvrages publiés sur la physiologie. » Nous croyons donc rendre service à tous nos lecteurs en résumant ici quelques articles publiés sur cette belle publication dans divers journaux (1).

Au premier rang des sciences utiles se placent l'hygiène, qui enseigne les préceptes à suivre pour préserver des maladies, et la médecine, qui fait connaître les moyens de les guérir.

Ces sciences reposent sur l'anatomie et la physiologie, qui nous font connaître la struc-

(1) LA VIE. PHYSIOLOGIE DU CORPS HUMAIN, avec 300 figures, publiée en 50 livraisons à 25 centimes.

ture des organes et leurs fonctions. Malgré leur utilité fondamentale, nous les ignorons généralement, et en dépit de la maxime vieille de six mille ans : « Connais-toi toi-même, » nous ne rougissons pas de notre dangereuse ignorance.

Le Ministre de l'Instruction publique a particulièrement été frappé de cette honteuse lacune dans notre instruction élémentaire.

En homme prévoyant et sage, il a voulu la combler le plus promptement possible, et il a chargé l'Académie de médecine de la rédaction d'un traité simple et accessible à tous, qui permit de vulgariser dans le peuple, outre les notions importantes d'hygiène publique et privée, les découvertes admirables de l'anatomie et de la physiologie modernes.

Ce livre, si utile à tous, a été écrit par le Dr Gustave Le Bon, savant aussi connu par sa clarté que par son érudition, et se publie actuellement sous le titre : LA VIE, *Physiologie du corps humain*, et au prix de 25 centimes par livraison, afin d'être à la portée de toutes les bourses.

Fruit de plusieurs années d'investigations patientes dans les hôpitaux et le laboratoire que l'auteur dirige, il contient le tableau complet des connaissances physiologiques modernes et de leurs applications innombrables à l'hygiène et à la médecine. Ce n'est pas une de ces compilations informes et écourtées telles qu'on les écrit habituellement pour les gens du monde. C'est un ouvrage assez savant pour mériter une place dans la bibliothèque de tous les médecins, un livre où, comme le dit M. le docteur Sales Girons dans la *Revue médicale*, « la pratique s'allie avec tout ce que la science moderne a de plus élevé, » et cependant un livre assez clair pour être compris des intelligences les moins avancées, et pour rendre de véritables services dans toutes les classes de la société.

On comprend, en parcourant ce bel ouvrage, le danger d'ignorer la structure de nos organes, et ce que peut nous coûter en pareille matière notre ignorance.

On lisait il y a quelques années, dans plusieurs journaux, l'histoire d'une jeune fille morte en quelques minutes pendant son dîner de noces, à la suite d'une blessure des artères du poignet, par un fragment de bouteille accidentellement cassée.

Aucun des assistants ne connaissant la position des artères ne sut où mettre le doigt pour arrêter l'hémorragie, et celle-ci fut tellement grave, qu'avant l'arrivée du médecin l'infortunée victime succombait devant sa famille désolée.

Que de blessés encore succombent ainsi sur les champs de bataille, à la suite d'une perte de sang que les plus simples notions d'anatomie leur eussent permis de combattre !

A défaut d'une lecture attentive, l'examen des planches du bel ouvrage du docteur Le Bon, où se trouve indiquée la situation de toutes les artères, apprendrait au lecteur à éviter sûrement de pareils accidents.

La *Physiologie* du docteur Gustave Le Bon est donc indispensable à toutes les personnes qui comprennent que, pour conserver sa santé et vivre longtemps, il est absolument nécessaire de posséder des notions exactes sur les organes. Un livre pareil devrait être dans toutes les mains. Il n'est personne qui, en achetant, ne soit absolument certain d'y trouver quelque chose qu'il ignore et que cependant il aurait absolument besoin de connaître.

Vous voulez savoir comment est disposé un organe quelconque, le poulmon ou l'estomac, par exemple, et ce que vous devez faire pour qu'il fonctionne régulièrement, et par suite prévenir des maladies terribles sans remède, vous le trouvez dans ce livre. Vous voulez savoir si un aliment est indigeste et pourquoi il l'est, vous l'y trouvez également. Pourquoi le défaut d'air amène la mort, et ce qu'il faut faire pour combattre l'asphyxie, vous l'y trouvez aussi. Vous y apprenez enfin à connaître les organes, leurs fonctions et les causes de leurs dérangements, ce qui est tout le secret de la science de se préserver des maladies et de celle de s'en guérir.

Mais, au nombre des choses qui intéressent le plus en parcourant cette belle publication, il faut mentionner spécialement les 300 magnifiques gravures qui représentent dans ses moindres détails le *corps humain*.

A leur seul aspect, on comprend souvent mieux que par de longues descriptions le jeu simple et grandiose à la fois de nos organes ; et ce spectacle attachant amène na-

tuellement sur les lèvres cet aveu par lequel l'auteur termine sa préface :

« Il y a bien des choses merveilleuses en ce monde, mais aucune, assurément, n'est plus merveilleuse que l'homme. »

Voici l'énoncé succinct de quelques-uns des chapitres les plus intéressants :

Origine de la vie et formation des êtres vivants.
Aperçu de leurs fonctions.

Recettes et dépenses des organes. — Alimentation et régime. — Digestion, hygiène de la digestion et physiologie des troubles de cette fonction. — Le sang et ses fonctions. — Circulation du sang. — Gains et pertes du sang. Nutrition et sécrétions. — Respiration. Hygiène de la respiration et physiologie des troubles de cette fonction. — Modification de la sécrétion urinaire dans les maladies. — Chaleur animale. — Mouvements. — Voix et parole.

Relations de l'organisme avec le monde extérieur. — Système nerveux. — Sensations et organes des sens. — La vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher. — Physiologie du cerveau. Facultés morales et intellectuelles.

Reproduction, développement et fin des êtres.

Un livre (1) qui complète très-utilement l'ouvrage du docteur Le Bon, et qui surtout en ce moment peut rendre dans les campagnes de véritables services, est la *botanique médicale* et usuelle d'un instituteur de Beauvais, intitulée :

Les plantes médicinales et usuelles de nos champs, jardins, forêts, descriptions et usages des plantes comestibles, suspectes, vénéneuses, employées dans la médecine, dans l'industrie et dans l'économie domestique, par H. Rodin, chef d'institution, membre de la Société botanique de France, lauréat, etc. Un volume de 450 pages, avec 117 gravures. Prix : relié, 3 fr. 50 c.; envoi franco par la poste, contre mandat ou timbres-poste. (J. Rothschild, éditeur, 13, rue des Saints-Pères, Paris.)

Mettant à profit ses profondes connaissances en botanique, et guidé par une pensée philanthropique, M. Rodin nous montre quelles ressources on peut trouver dans l'usage des propriétés thérapeutiques des nombreux végétaux.

Le traitement des maladies à l'aide des simples étaient adopté par nos aïeux ; c'est la méthode que suivent instinctivement les animaux livrés à eux-mêmes. La connaissance des propriétés médicinales des plantes que nous foulons aux pieds à chaque instant ou que nous regardons avec indifférence permet à celui qui la possède, ainsi que le fait remarquer M. Rodin : « de faire acte d'économie pour lui et pour autrui ; de remplir une œuvre de bienfaisance en les indiquant aux pauvres et de faire preuve d'humanité et de patriotisme en vulgarisant ces remèdes simples et faciles dans nos campagnes trop souvent placées loin des médecins. » Mais comment arriver à propager l'étude de la botanique pour laquelle peu de personnes ont du goût ? M. Rodin a trouvé ce moyen.

Son livre est rédigé sous forme de conversation intime entre deux amis dont l'un est le maître et l'autre l'élève ; 117 gravures représentent les figures d'un très-grand nombre de plantes.

On est tout étonné, en suivant les descriptions si claires que M. Rodin fait des végétaux, de l'habileté qu'on acquiert dans une science à laquelle on était jusqu'alors resté étranger. Ajoutons encore que la classification des plantes, considérées comme agents médicinaux, permet de trouver, sans efforts de mémoire, les remèdes à opposer aux débuts des maladies et les préparations à leur faire subir avant de les employer. Un enfant a mal à la gorge, il est atteint d'une angine légère, aussitôt la mère inquiète ouvre le livre et trouve à la page 402 les noms des plantes qui combattent victorieusement cette affection. Un ouvrier industriel ou agricole s'est-il blessé en travaillant, vite la patronne ou la fermière appliquent sur les plaies de la charpie trempée dans un vulnéraire composé de feuilles et de fleurs de millepertuis macérées dans l'huile d'olive.

Les végétaux ne renferment pas tous des principes desquels nous puissions nous servir comme aliments ou comme médicaments ; il en est qui jouissent de propriétés dangereuses, et même toxiques : s'il y a des plantes amies, il y a aussi des plantes ennemies. Nous avons grand intérêt à bien connaître ces dernières. C'est pourquoi M.

(1) LES PLANTES MÉDICINALES ET USUELLES, avec 117 gravures.

Rodin leur a consacré dans son livre un chapitre spécial.

Utilité incontestable pour tous, clarté apportée dans la description des végétaux, tels sont les titres qui font du livre de M. Rodin un ouvrage qui trouve sa place aussi bien dans le château que dans la ferme et chez le journalier agricole.

Le ministre de l'Instruction publique, sur un rapport très-favorable fait à la commission pour l'examen des livres utiles, a non-seulement adopté la publication de M. Rodin comme *Livre de prix*, mais aussi pour les *Bibliothèques scolaires*, digne d'être mis dans toutes les Bibliothèques des campagnes. (Union.)

INSTITUTION DES BÈGUES DE PARIS.

En lisant ces mots, *Institution des bégues*, sur une des plus jolies maisons de l'avenue d'Eylau, on se rappelle aussitôt les cailloux de Démosthènes successivement remplacés de nos jours par la fourchette de M. Itard, la gymnastique linguale de M^{lle} Leigh et de M. Malbouche, la gesticulation et l'isochrone de M. Serre, le bride-langue et le muthonome de M. Colombat ; le cintre de M. Hervez de Chégoïn, le ratelier artificiel de M. Wutzer, les boules de caoutchouc de M. Morin, la cravate de M. Bates, etc. M. Chervin repousse tous ces engins dont on a embarrassé la bouche du pauvre bégue. Son système, fondé sur l'imitation, fait simplement usage des principales règles de diction ; mais cet usage spécial, réfléchi, judicieux, constitue une méthode qui indique une grande expérience, une haute intelligence de l'enseignement, une énergie volontaire.

Cette institution vient d'être fondée par M. Chervin avec le concours de M. le ministre de l'Instruction publique.

La guérison des bégues par la méthode Chervin ne comporte ni remède, ni opération. Cette méthode est basée sur les règlements ordinaires de la prononciation : c'est la méthode de Démosthènes, moins les cailloux, professée comme nous l'avons déjà dit, avec une grande intelligence et une grande expérience de l'enseignement. Par une imitation attentive et constante, disent MM. les docteurs Desgranges, Fouterel et Passot, l'élève arrive à s'approprier la diction du professeur ; l'exercice le fortifie dans cette nouvelle manière de parler, qui devient pour lui facile et naturelle.

« M. Chervin, dit M. le docteur Gubian, président de la Société impériale de médecine de Lyon, dans un rapport officiel, M. Chervin professe réellement une méthode essentiellement intelligente, physiologique et gymnastique qui guérit le bégaïement dans un ordre d'idées plus élevé, mais à peu près de la même manière qu'un gymnasiarque instruit et intelligent change un choréique grêle et difforme en un homme bien conformé, agile et vigoureux. »

Laissons encore parler une voix autorisée :

« La Méthode-Chervin, dit le docteur Janssens, comprend, à la fois : une gymnastique physique qui ramène lentement les organes vocaux à leur état primitif et normal ; une gymnastique intellectuelle qui, par la réflexion, la connaissance pratique du mécanisme de la parole, de la structure de la phrase et de l'art de parler, fortifie l'acte du cerveau ; une gymnastique morale qui donne à l'esprit : la confiance, la tranquillité et sa complète liberté. Cette judicieuse et puissante méthode comprend deux traitements : un traitement général qui embrasse tout l'homme physique et moral, et un traitement spécial de tel ou tel agent de la parole dont l'état anormal caractérise le genre du bégaïement. Mais le professeur rejette bien loin, comme inutiles et barbares : les gros et petits cailloux, les boules de caoutchouc, les refoule-langues, les plaques interdentaires, les bride-lèvres, etc., dont on a rempli, de nos jours, la bouche du pauvre patient ; comme il exclut également tous remèdes et opérations condamnés par l'expérience des plus savants praticiens. »

En dix ans, selon les calculs de M. Chervin, 6,773 conscrits ont été exonérés du service militaire pour cause de bégaïement. Cette infirmité est donc très-fréquente, et travailler à la combattre est une généreuse initiative qui mérite tous les encouragements.

Docteur GOGNARD.

(Journal général de l'Instruction publique.)

Dernières Nouvelles.

L'Agence Havas transmet les dépêches suivantes :

Bayonne, 25 août, 4 h., soir.

(Source carliste. — Officiel.)

Le roi Charles VII a quitté Abarzuza le 18, matin, et à huit heures il entrait à Estella par la porte Saint-Jacques, au milieu des vivats enthousiastes des Navarrais.

La garnison du fort de San-Francisco ayant refusé de se rendre, trois canons furent mis en batterie, et Sa Majesté, malgré le feu nourri des assiégés, pointa les premières pièces.

La colonne républicaine Villa-Padierna étant accourue, le 19, au secours du fort, le Roi laissa dans la ville des forces suffisantes pour continuer l'attaque, se porta à sa rencontre avec quelques compagnies du bataillon du Roi n° 1, du Prince n° 3, de Dona Blanca n° 4, et de deux escadrons, — 1,000 hommes.

Malgré leurs 2,000 soldats, dont 500 cavaliers avec 4 canons Krup, les républicains se replièrent au sud de Sesma. Ce n'est que le 22 que Villa-Padierna, avec de nouveaux renforts, attaqua les forces royales à Dicastillo. Après trois heures de lutte, il dut se retirer avec de grandes pertes. Le Roi a conservé ses positions.

Bayonne, 25 août, 8 h. soir.

(Source carliste. — Officiel.)

Le premier numéro du journal officiel carliste, *El Cuartel Real*, a paru le 23, à Pena de la Plata. Il contient :

1° Les bases de l'emprunt de quatre millions de réaux, publiées à Vera par la junte de Navarre, le 30 juillet ;

2° Une circulaire datée d'Urdax, réglant les contributions et plusieurs affaires administratives.

3° Un rapport de la direction militaire des frontières annonçant que le mouvement carliste de Tolède, sous les ordres du chef Merendon, dispose déjà de 150 chevaux et 130 fantassins.

Dans les Asturies, deux colonnes carlistes, commandées par Don Angel Rosas et Don Melchor Valdes, sont descendues dans la plaine.

Le 7, l'évêque de la Seo de Urgel passait à Urdax pour se rendre au quartier royal.

Le général carliste Lizarraga a désarmé à Eibar 800 volontaires de la Liberté.

Pour les articles non signés : P. GORDT.

APPEL AUX POÈTES.

Le onzième concours poétique ouvert à Bordeaux le 15 août, sera clos le 1^{er} décembre 1873. Six médailles seront décernées.

Demander le programme, qui est adressé franco, à M. Evariste CARRANCE, président du Comité, 92, route d'Espagne, à Bordeaux (Gironde). — *Affranchir.*

Il a été trouvé un BRACELET d'une certaine valeur.

S'adresser, pour le réclamer, à M. Halbert, professeur de musique, rue du Pavillon, n° 3.

AVIS ADMINISTRATIF.

MM. les entrepreneurs de travaux publics qui désireraient traiter à l'amiable avec l'administration municipale pour les travaux du Collège de Sau-nur, dont le devis s'élève à la somme de 85,732 fr. 44 c., sont priés de faire connaître leurs propositions à la Mairie d'ici au vendredi 29 août courant, à 4 heures du soir.

Ils pourront prendre communication, dans les bureaux, des devis et cahier de charges modifiés.

Le maire, R. BODIN.

JUSTICE DE PAIX

Du canton Sud de Saumur.

Les audiences, pendant les vacances de 1873, seront les samedis 13 et 27 septembre, 14 et 25 octobre, à onze heures précises du matin, et cette heure sera la même pour les audiences du samedi après la rentrée.

Le greffier, T. BOUTARD.

La librairie Hachette vient d'édition un poème : *Jeanne la Flamme* (le Siège de Nantes), par Emile Pebant, bibliothécaire de la ville de Nantes.

Cette grande épopée rappelle, — moins l'ennui, — l'histoire de ces luttes de géants, récits épiques dont l'homme se désintéresse, parce que l'écrivain n'y met généralement en jeu que les divinités et des demi-dieux avec lesquels l'humanité n'a rien à voir.

Les héros que M. Pehant met en scène parlent le langage des dieux, mais vivent de la vie des simples mortels, et c'est en grande partie pour cela que l'intérêt se continue sans faiblir jusqu'à la fin du volume.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^o,
boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le Dictionnaire de la langue française, par E. LITTRÉ, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 110 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.

Le 28^e fascicule, DESÀ DEV est en vente.

Sous ce titre collectif: LE PROCÈS DES CÉSARS, M. BEULÉ a publié chez les éditeurs Michel Lévy frères quatre beaux volumes in-8°, formant chacun un ouvrage à part, dont voici les titres:

Auguste, sa famille et ses amis (4^e édition);
Le Sang de Germanicus (3^e édition);
Tibère et l'héritage d'Auguste (3^e édition);
Titus et sa dynastie (2^e édition).

LE PROCÈS DES CÉSARS, intenté par M. Beulé, est la condamnation du Césarisme, auquel l'éminent historien, armé des puissantes ressources de l'érudition et de l'archéologie, qui lui sont si familières, a porté des coups implacables et décisifs dans ces quatre volumes dont on n'a pas oublié l'immense et légitime retentissement quand ils parurent sous l'Empire.

M. L. de Viel-Castel vient de publier, chez Michel Lévy frères, le tome XV^e de sa remarquable Histoire de la Restauration. On se rappelle que cet ouvrage a été l'objet d'une haute distinction de la part de l'Académie française, qui, avant d'admettre l'auteur dans son sein, lui avait déjà décerné le grand prix Gobert. Le nouveau volume que nous annonçons a trait aux événements de l'année 1826, pendant laquelle fut discuté et rejeté le fameux projet de loi sur le droit d'aînesse, où l'opinion publique se manifesta d'une manière éclatante dans les funérailles populaires du général Foy et dans celles de Talma; année féconde en incidents politiques, qui vit notamment l'abdication de

dom Pedro, l'avènement de Nicolas I^{er}, la prise de Missolonghi et le massacre des janissaires. Au frémissé qui se produit partout, au dedans comme au dehors, on sent déjà s'avancer le vent de colère sous lequel s'écoulera le gouvernement de la Restauration.

LE
CHOCOLAT-MENIER
SE VEND PARTOUT
ON ÉVITERA
LES CONTREFAÇONS
EN EXIGEANT
le véritable nom.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite:

REVALESCIÈRE

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

— Santé à tous par la douce Revalescière Du Barry, qui guérit, sans médecine, ni purge, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffe-

ments, oppression, congestion, révrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

Certificat N° 69.718.

Ticheville (Orne), 40 mars.

Ayant pris de la Revalescière pendant quelque temps et m'en étant très-bien trouvé, j'en ai donné à plusieurs personnes, à qui cela a parfaitement réussi, particulièrement aux hydripiques; trois en sont radicalement guéries. Pour les toux gagnées par un refroidissement, cela les arrête à la minute; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, cela produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.

LANGEVIN, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalescière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 57 1/2 tasses, 6 fr., ou environ 10r. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COMMON, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET C^o, 26, place Vendôme, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 26 AOUT 1873.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance 1 ^{er} juin. 72.	57	60	» »	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	790	»	» 10	C. gén. Transatlantique, j. juill.	288	75	» 1 2
4 1/2 % jouiss. mars.	83	60	» 20	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	655	»	» »	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	422	25	1 25
4 % jouissance 22 septembre.	70	»	» »	Crédit Mobilier.	373	75	» 1 25	Crédit Mobilier esp., j. juil. et.	422	50	2 50
5 % Emprunt 1871.	»	»	» »	Crédit foncier d'Autriche.	872	50	» »	Société autrichienne, j. janv.	»	»	» »
Emprunt 1872.	91	70	» 02	Charentes, 400 fr. p. j. août.	350	5	» 5	OBLIGATIONS.			
libéré.	91	15	» 15	Est, jouissance nov.	513	75	» 1 25	Orléans.	275	50	» »
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	211	50	» » 50	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	90	»	» »	Paris-Lyon-Méditerranée.	271	75	» »
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	410	»	» »	Midi, jouissance juillet.	597	50	» 2 50	Est.	269	75	» »
1865, 4 %.	445	»	» »	Nord, jouissance juillet.	1005	»	» 5	Nord.	280	»	» »
1869, 3 % t. payé.	283	75	» 25	Orléans, jouissance octobre.	846	25	» 3 75	Ouest.	272	»	» »
1871, 3 % 70 fr. payé.	252	»	» 1	Quest., jouissance juillet, 65.	332	50	» »	Midi.	271	»	» »
Banque de France, j. juillet.	4265	»	» 15	Vendée, 250 fr. p. jon. j. juill.	905	»	» »	Deux-Charentes.	258	»	» »
Comptoir d'escompte, j. août.	550	»	» 5	Compagnie parisienne de Gaz.	708	75	» 1 25	Vendée.	237	50	» »
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	460	»	» »	Société Immobilière, j. janv.	13	»	» »				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	372	50	» »								

GARE DE SAUMUR
(Service d'été, 5 mai).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
3 heures 09 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).
9 — 02 — — omnibus.
1 — 33 — — soir, —
4 — 13 — — express.
7 — 27 — — omnibus.

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.
8 — 20 — — omnibus.
9 — 50 — — express.
12 — 38 — — soir, omnibus.
4 — 44 — — —
10 — 30 — — express-poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

Etudes de M^s BAGUENIER-DÉSORMEAUX, notaire à Maulévrier, et de M^s ALLARD, notaire à Parthenay.

A VENDRE
DE GRÉ A GRÉ,
LA BELLE TERRE

DE LA SAULAIE
Commune d'Yzernay (Maine et-Loire), à six kilomètres de la gare de Maulévrier.

Comprenant:
Une ancienne habitation entourée de douves, étang, pièces d'eau, prés, terres labourables et taillis; le tout contenant 301 hectares 21 ares 52 centiares.
Divisée en six fermes, dites: la Petite-Saulaie, la Grande-Saulaie, la Monnerie, la Pinière, la Poissonnière et Berny.
Beaux arbres. — Chasse. — Pêche.
Pour traiter, s'adresser auxdits M^s BAGUENIER-DÉSORMEAUX et ALLARD, notaires. (353)

Etude de M^s LE BLAYE, notaire à Saumur.

L'an 1873, le dimanche 31 août, à midi, il sera procédé, en l'étude et par le ministère de M^s LE BLAYE, notaire à Saumur, à la vente aux enchères, dans un ensemble, de l'Établissement et Matériel pour la fabrication des Médailles, appartenant à M. Georges TERRIEN et M. Léon MAURICEAU, co-héritants.
S'adresser audit notaire, dépositaire du cahier des charges. (352)

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1874,
UNE MAISON

Située à Saumur, place du Marché-Noir, n° 5,
Occupée par M. Sarget-Girault, mercier,
comprenant magasin et chambres, caves et greniers.
S'adresser à M. JAGOT-RICHARD, rue des Payens, 12. (343)

Etude de M^s LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
UNE MAISON
Sise à Saumur, rue Neuve-Beaurepaire,

Joignant d'un côté M^{me} veuve Lambert, d'autre côté M. Girard, avocat, occupée autrefois par M. Guénois.
Cette maison est nouvellement restaurée. Joli petit jardin sur la rue avec grille, terrasse avec balcon au-dessus de l'entrée.
Conditions avantageuses.
S'adresser à M^s LAUMONIER, notaire. (106)

A VENDRE
D'OCCASION,
UN LANDAU

A essieu patent, avec une belle paire de harnais, bouclerie plaquée argent;
DEUX CHEVAUX de carrosse, de huit à neuf ans, s'attelant parfaitement.
S'adresser chez M. FLOISSON, carrossier, rue d'Orléans, n° 71.

A CEDER
FONDS DE CIRIER.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
D'OCCASION,
BEAUX BILLARDS
Avec leurs accessoires.
S'adresser à M. François PERCHER, à Saumur. (195)

A VENDRE
D'OCCASION,
DEUX BONS CÂSIERS, de grandeurs différentes, pouvant convenir à un coiffeur ou à un marchand grainetier.
S'adresser au bureau du journal.

FABRIQUE D'ENCRE
de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.
Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

M. E.-F. FAVREAU
MÉDECIN-VÉTÉRINAIRE,

Préviens le public qu'à partir de ce jour il fixe sa résidence à Saumur, et que, provisoirement, il établit son domicile à l'Hôtel du Grand-Tour, chez son frère, M. MERCEAU.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Maison Centrale de Fontevrauld.

AVIS

L'Administration de la Maison centrale de Fontevrauld fait connaître qu'en attendant qu'elle ait concédé, par voie d'adjudication, l'exploitation de ses ateliers de tissage, elle fabriquera, pour la pratique de détail, toutes les toiles et autres tissus qu'on la chargera de confectionner.

Le Directeur de la Maison centrale, OLIVIER.

LE
JOURNAL DU DIMANCHE
RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

ABONNEMENTS:

Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr.
Par un mandat sur la poste, rue GUENEGAUD, 15, à Paris.

La collection se compose actuellement de 50 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains.
Le volume broché pour Paris 5 fr. d° pour les départements 4 fr.

L. HUET,
NATURALISTE-EMPAILLEUR,
Rue de Fenel, maison Alleaume, A SAUMUR.

A l'honneur d'informer MM. les amateurs qu'il se charge d'empailler toutes sortes d'animaux d'après les procédés les plus connus et les meilleurs.

Il construit également des arbres artificiels avec oiseaux, pour l'ornement d'appartements.

Le tout à des conditions très-avantageuses. (202)



ENGRAIS RICHE DE BONDY

de la Compagnie Anglaise des Engrais
DOSAGE GARANTI
5 à 60/0 d'azote; 10 à 12/0 d'acide phosphorique assimilable
Prix: 30 fr. les 100 kilos, livrables à Bondy
FACILITÉ DE PAIEMENT
Th. PILTER, agent général, 68, quai Jemmapes, Paris.



Ce liquide, dont l'action est instantanée, est complètement inoffensif d'une odeur très agréable et non volatil. Quelques gouttes versées dans une cuiller à café et aspirées par la narine adjacente au côté malade, ont une action immédiate sur les migraines et les névralgies les plus rebelles.

Se trouve dans les principales Pharmacies de France et de l'Étranger.
A Saumur: pharmacies Gabelin, rue d'Orléans, et Chedevigne, rue de la Tonnelie. — A Angers: pharmacie Braid, 3, rue Boissot; — Pharmacie centrale; — Gaillard, angle de la rue Desjardins; — L. Jeuneau, 57, rue Beaurepaire. (253)

LA SANTÉ PUBLIQUE

Hygiène et Médecine populaires,
Paraissant tous les jeudis, sous la direction d'un comité de médecins et d'hygiénistes

CONDITIONS D'ABONNEMENT:
Paris, 4 francs par an. — Départements, 5 francs par an.
Bureaux, rue Garancière, 5, Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODET.